

Dossier

Gestion raisonnée des espaces communaux

= santé et biodiversité préservées

Rétrospective



La Buisse fête l'été !



Journée portes-ouvertes à la carrière



Le Handiraid fait étape à La Buisse



Commémoration du 11 novembre



Inauguration du centre technique



Concert de Noël à l'église de La Buisse

Élection de la nouvelle équipe du CMJ



Rachelle Plas et Philippe Hervouët enflamment la salle polyvalente

État civil

NAISSANCES SUR LA BUISSE ET HORS COMMUNE

- ROUSSEL Lucya née le 11/06/23 à VOIRON
- DELGADO Matteo né le 21/06/23 à SAINT-MARTIN-D'HERES
- MULLER Naelia née le 03/07/23 à VOIRON
- YAMIM MARECHAL Sophie née le 26/06/23 à VOIRON
- DAVID Basile né le 04/07/23 à SAINT-MARTIN-D'HERES
- DUFOULEUR Amélia née le 18/07/23 à VOIRON
- VANCELL Léa née le 09/09/23 à SAINT-MARTIN-D'HERES
- MOREL Raegan née le 13/09/23 à VOIRON
- FAVIER Louise née le 25/11/23 à SAINT-MARTIN-D'HERES

MARIAGES

- Mme AUSSEL Florence et M. LARGUET Marceau mariés le 23/08/23

- Mme VILLA Elodie et M. TRESALLET Cédric mariés le 17/06/23
- M. ROBERT David et Mme LYARD Amélie mariés le 29/07/23
- M. RECEVEUR WILLIAM et Mme MASSON Adélaïde mariés le 29/07/23
- M. GAUDE Nicolas et Mme JULIEN Cindy mariés le 01/07/23
- M. DELAIGUE et Mme VERRUN Sophie mariés le 18/11/23

DÉCÈS

- M. LONGHI Pierre décédé le 05/11/23 à LA BUISSE
- Mme DELLA-VALLE Nicole décédée le 29/12/23 à LA BUISSE
- M. BETHOUX Jean-Pierre décédé le 15/11/2023 à LA TRONCHE
- M. WALIRGORSKI Kyllian décédé le 14/10/23 à MOIRANS

Sommaire

Page 4
VIE MUNICIPALE

Page 8
DOSSIER

Page 13
**SPORT, CULTURE
ET ASSOCIATIONS**

Page 16
AGENDA

**Retrouvez les actualités
de la commune :**



Sur le site Internet
labuisse.fr



Sur l'application
Politeia France



Sur la page Facebook
Ville de La Buisse

*LA BUISSE LE MAG - Conception :
mairie de La Buisse - Directeur de
publication : Dominique Dessez -
Rédacteur en chef : Nicolas Le
Guillaume - Impression : Imprime-
rie Notre Dame, Montbonnot*

*Ils ont participé à ce numéro :
Nicolas Le Guillaume, Dominique
Dessez, Christian Rey-Gorrez,
Jean-Marc Attali, Cyril Breynat,
Aurélien Ducrot, Séverine Sevoz-
Laverdure, Maxime Chazard,
la MJC de La Buisse, l'Association
Bouliste de La Buisse*

*Imprimé sur du papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.*

Des actes et des projets

Les dernières semaines de l'année 2023 nous ont amenés des signaux positifs, dans des registres bien différents.

Salle pleine pour la réunion organisée par les Restos du Coeur pour mobiliser des bénévoles dans la perspective du démarrage d'une antenne de distribution alimentaire sur la commune : 35 personnes étaient présentes ! Qui a dit que le bénévolat s'essouffait ?

La société Pacifica, société d'assurances du Crédit Agricole, s'installe à La Buisse, sur le parc d'activités de Centr'alp, dans un bâtiment bas carbone, avec à court terme 120 emplois créés.

L'ambiance est très conviviale lors de la traditionnelle matinée diots-polenta organisée par le Comité des Fêtes. L'occasion de voir que l'équipe d'animation s'élargit encore avec l'intégration de nouveaux arrivants sur la commune.

Le nouveau centre technique ouvre ses portes aux habitants. De nombreuses personnes découvrent ce nouvel équipement, véritable lieu de vie et de services aux habitants, qui vient donner un nouveau visage à l'entrée de notre commune.

L'année 2024 s'annonce encore très active pour le village avec l'inauguration du restaurant scolaire, de l'extension de l'école, du réseau de chaleur-bois, de la voie douce du Gros-Bois, du nouvel équipement socio-culturel, le lancement du chantier du centre bourg, la première phase du projet de plaine des sports, les aménagements de la route de Champ Chabert et de la route du Gay...

Notre équipe municipale est engagée avec détermination, autant dans la mise en oeuvre de ces différents projets, que dans le quotidien du village, ceci avec un parti pris, celui de la participation du plus grand nombre à l'action collective, via l'ouverture des commissions à des extramunicipaux, le développement d'un réseau de voisins bienveillants, l'animation du Conseil Municipal des Jeunes, les temps de concertation sur les différents projets ou encore la vie associative.

Aussi, nous avons beaucoup de plaisir à vous convier à deux temps forts : les voeux, le vendredi 12 janvier à 18h30 et la deuxième édition du Forum Citoyen le samedi 16 mars à 10h.

Nous souhaitons à chacune et chacun, avec sincérité, bonheur et santé pour 2024.

L'équipe municipale de La Buisse



FORUM CITOYEN

RENDEZ-VOUS EN MARS POUR LA DEUXIÈME ÉDITION

Après une première édition en septembre 2022 qui avait réuni une quarantaine de personnes venues faire le bilan des deux premières années de mandat, le Forum Citoyen revient le 16 mars prochain. L'occasion de nous retrouver pour débattre sur l'action publique au sein de notre commune, dans une atmosphère constructive et bienveillante. Cette année, le Forum Citoyen sera suivi d'un grand pique-nique ouvert à tous les Buissards.

UNE ANTENNE DES RESTOS DU CŒURS À LA BUISSE

L'association Les Restos du Cœur a récemment rencontré le maire pour présenter son activité sur le Pays Voironnais – avec actuellement un unique centre de distribution alimentaire sur Tullins – et sa volonté de créer des points de distribution de proximité.

Pour soutenir l'action de l'association et faciliter le service aux bénéficiaires de La Buisse et des communes voisines, le conseil municipal a décidé de mettre à sa disposition un local (l'ancien bureau des services techniques au rez-de-chaussée de la mairie) pour créer une antenne qui assurera une distribution hebdomadaire.

Une réunion d'information a été organisée fin novembre à destination des habitants désireux de s'investir dans le fonctionnement de cette antenne. 35 personnes ont répondu à l'appel, une mobilisation remarquable ! Ainsi, dès le début de l'année 2024, les Restos du Cœur pourront démarrer leur activité sur la commune.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



L'ensemble de l'équipe municipale, élus et agents communaux, vous convie à célébrer la nouvelle année le vendredi 12 janvier à partir de 18h30 à la salle polyvalente.

La soirée mettra à l'honneur les jeunes agriculteurs de la commune. Ce rendez-vous sera également l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année 2023 et sur les projets de la commune pour les années à venir. Parmi les nombreux temps forts de la soirée, vous aurez l'occasion d'assister à l'entrée en fonction de la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes et à l'annonce du nom du nouvel équipement socio-culturel. Enfin nous partagerons un moment de convivialité en musique autour d'un buffet préparé par les commerçants de notre village.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une heureuse année 2024.

STATIONNEMENT GÊNANT : D'ABORD LA PÉDAGOGIE, ENSUITE LA VERBALISATION



Le maire et les adjoints au maire, en leur qualité d'officiers de police judiciaire, peuvent constater et verbaliser certaines infractions, notamment les infractions routières. Afin de rendre effective cette possibilité, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention avec l'Agence Nationale de Traitement des Infractions (ANTA). **Ainsi, désormais, le maire et les adjoints peuvent relever une infraction et générer un procès verbal électronique.**

Par cette décision, il ne s'agit pas, évidemment de verbaliser de manière excessive, les élus n'en n'ont pas la volonté et ne disposent pas du temps nécessaire. Mais, il s'agit surtout, en l'absence d'une police municipale et en complément de l'action de la Gendarmerie Nationale, de mettre un terme aux situations qui mettent en insécurité les piétons ou limitent la circulation des personnes à mobilité réduite : stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons, sur les places handicapées sans autorisation, etc.

AVANCÉE DES PRINCIPAUX CHANTIERS

3490

Construction du nouveau centre technique



Après une ultime phase d'aménagement des espaces extérieurs, le nouveau centre technique a été officiellement inauguré le 2 décembre dernier au cours de la matinée portes-ouvertes.

Extension de l'école élémentaire et du restaurant scolaire



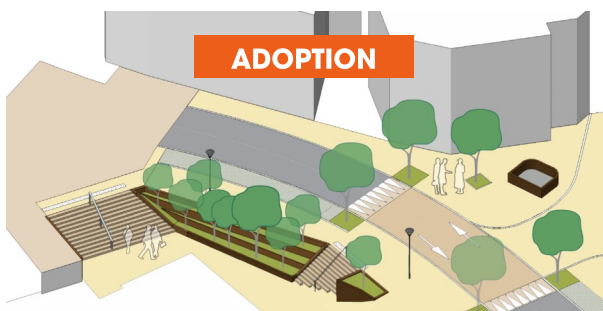
Le restaurant scolaire ouvrira comme prévu le 8 janvier. L'agrandissement de l'école est dans sa phase finale. Les quelques travaux de finition restants seront terminés au cours du mois de février.

Construction du nouvel équipement socio-culturel



Le gros oeuvre est terminé. Les murs à ossature bois sont en cours de montage. L'ouverture de ce nouvel équipement, dont le nom sera bientôt révélé, est prévue pour la rentrée de septembre 2024.

Réaménagement du centre bourg



L'avant projet de la première phase, intégrant le bas de la Grande Montée, le secteur commerces, et le secteur sud a été validé en conseil municipal. Le démarrage du chantier est prévu en septembre.

Aménagement de la plaine des sports



Le projet d'ensemble a été validé en conseil municipal en juillet. L'entreprise Tout en vert a été retenue après consultation pour la réalisation des jeux pour enfants. Les travaux seront engagés en mars.

C'est le nombre d'habitants à La Buisse. L'INSEE nous a en effet récemment communiqué le chiffre de population légale de la commune, en vigueur au 1er janvier 2024 : 3490 habitants.

La commune s'approche donc du seuil des 3500 habitants qui amène plusieurs conséquences pour une collectivité, dont celle de l'obligation d'un taux de 20 % de logements sociaux.

Sur La Buisse, ces différents changements sont largement anticipés. La comparaison avec les chiffres précédents montre une évolution de 279 habitants en 6 ans, soit + 1,4 % par an. L'attractivité de la commune se confirme, mais aussi la maîtrise de son développement, résultat de la volonté municipale.

DU CHANGEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Plusieurs évolutions dans l'organisation de l'équipe municipale ont eu lieu ces dernières semaines. Agnès de Galbert a ainsi confié son poste de 4ème adjointe à Sylvaine Mongheal, tout en conservant sa délégation au logement social, à l'inclusion et au CIAS. Maxime Chazard se voit confier la délégation au sport précédemment détenue par Sylvaine. Serge Papillon a démissionné de son poste de 1er adjoint mais conserve sa délégation à l'urbanisme et son rôle de conseiller communautaire. Jean-Louis Radice a été élu au poste de 5ème adjoint et s'est vu confier une délégation à la tranquillité publique et aux relations avec les commerçants.

LA BUISSE LABELLISÉE « TERRE DE JEUX 2024 »

Suite à sa candidature au début de l'année 2023, la commune de La Buisse a obtenu le Label Terre de Jeux 2024.

Ce label a pour objectif de célébrer et de relayer les Jeux Olympiques d'été de 2024 sur l'ensemble du territoire. Il a aussi vocation à construire un héritage durable en matière d'activités

physiques et sportives. Les valeurs olympiques et paralympiques sont ainsi partagées au niveau éducatif, associatif et municipal.

Pour ce faire, nous allons par exemple découvrir la pratique handisport en EPS au cours de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) en avril prochain.

Tous les acteurs du territoire vont également tenter de relayer l'esprit des jeux à leur manière et en fonction de leurs moyens (culturel,

associatif, éducatif, manifestations, etc.), afin que le plus grand nombre s'imprègne du thème « JO Paris 2024 ».

L'objectif visé est de fédérer la population autour de ces événements et de profiter de cette année riche en émotions pour impulser des changements individuels et collectifs durables en termes d'habitudes de pratiques sportives, dans le respect des valeurs du sport.

SPORT À L'ÉCOLE : PETITE RÉTROSPECTIVE DU MOIS DE NOVEMBRE



Début novembre en EPS, nous avons clôturé le cycle de course d'endurance et les athlètes « en herbe » Buissards ont réalisé leur performance dans l'esprit des Jeux de Paris 2024. Pour les plus grands, il fallait gérer l'effort de 21' sur un cross vallonné. Pour les plus jeunes, la course se déroulait sur une dizaine de minutes en équipe de 3 sur une boucle à plat nommée « Défi 3 poumons », où l'on pouvait trouver des

zones de repos (« bulles d'oxygène ») permettant à un(e) seul(e) équipier(e) à la fois de se reposer.

Cette année, nous avons félicité chaque niveau de classe où tout le monde a très bien couru ! Avec une météo assez clémente, les enfants ont pu s'habituer au sport en plein air.



Par ailleurs, nous nous sommes parés du Label Terre de Jeu 2024 sur La Buisse car nous avons les mêmes valeurs en EPS et sur la commune. On pouvait entre autres apercevoir les dossards des plus grands aux couleurs des Jeux Olympiques de 2024.

Cyril BREYNAT (ETAPS Mairie de La Buisse)



LES ACTUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons planté un arbre à l'école maternelle avec Julien et Mathias du service technique. Nous avons apprécié ce moment de partage où nous avons appris des choses sur les arbres et sur les agents.



Lors de la commémoration du 11 novembre, nous avons pu déposer les gerbes de fleurs et rendre hommage aux personnes mortes pour la France.

Nous avons participé à l'inauguration du nouveau centre technique. Le bâtiment est très beau et cela permet d'avoir une belle entrée de village.

Nous avons organisé une après-midi jeux de société à la bibliothèque de La Buisse.

Malheureusement il n'y a pas eu grand monde qui est venu pour jouer avec nous mais les futurs élus pourront retenir l'expérience car nous avons passé un bon moment ! Et les bénévoles de la bibliothèque sont sympathiques.

Renouvellement du CMJ

11 nouveaux jeunes viennent d'être élus par leurs camarades, 8 élèves de CM2 et 3 collégiens. Bravo à eux !!! Vous pourrez les rencontrer lors des vœux de la municipalité le vendredi 12 janvier !



L'ACTUALITÉ DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Instances de réflexion, de proposition, d'émergence et de construction de projets, les commissions municipales participatives permettent d'associer les habitants à l'action municipale tout en faisant bénéficier la commune des compétences et de l'expertise de ses habitants.

L'investissement au sein des commissions municipales est un geste citoyen fort. Pour mieux comprendre, ce qui motive ces buissards et ces buissardes à participer volontairement à l'action municipale par l'intermédiaire de ces commissions, découvrons les portraits de quelques un.es d'entre eux.

Marc Pellet

Retraité - Le Gros Bois

Membre des commissions « Patrimoine et cadre de vie » et « Vivre ensemble » depuis 2020



« Après de nombreuses années consacrées à la vie professionnelle, je souhaitais m'investir un peu plus dans ma commune afin d'ouvrir aussi, mon champ de relations humaines.

Après une période de découverte des équipes et de débats liés au début de la mandature, j'ai proposé, au sein de la commission "Vivre ensemble", les randonnées commentées qui traversent les différents quartiers de la commune à la découverte du petit patrimoine bâti et de la biodiversité. Elles se font au rythme de deux par an grâce à la confiance et l'appui des élus en particulier d'Agnès De Galbert (remplacée par Sylvaine Monghéal) et Maxime Chazard, pour la logistique. Avec l'appui du club senior, deux conférences échanges diaporama ont été organisées pour les personnes à mobilité réduite en 2023.

Un village sans la connaissance de son patrimoine est un village qui ne sait pas d'où il vient ni où il va. — Anonyme

Lors de la présentation des projets et des signalements communaux, nos avis sont écoutés. Au sein de ces deux commissions, je suis plus acteur que spectateur. »

Nathalie Rochette

Chemin de l'Eygalière

Membre de la commission « Transition écologique » depuis 2020



« Je suis intéressée par la vie communale et une réflexion liée à la transition écologique m'intéresse particulièrement. En effet, à titre individuel, nous mettons tous en place des petites actions en faveur de l'environnement, et il m'a semblé intéressant de participer à un questionnement à l'échelle de la commune.

Au sein de la commission, nous prenons le temps de réfléchir à des sujets concernant la transition écologique dans la commune et nous transmettons notre avis au conseil municipal.

Nous construisons aussi des actions comme les journées de l'Environnement ou la Vague Propre en soutien à l'équipe communale. Chacun peut apporter ses idées, ses questionnements et ses connaissances, des projets peuvent émerger de la commission et être présentés au conseil municipal.

Cette année, Nicolas nous a proposé de nous investir plus concrètement dans des actions liées aux domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'alimentation, de la biodiversité et des espaces naturels. Cette commission a donc un véritable rôle à jouer dans les décisions communales.

S'investir au sein de la commission est une expérience enrichissante et chacun peut participer selon le temps dont il dispose. Pour ma part, je pense apporter une modeste contribution comme le colibri dans la légende ! »

Méline Goudet

Élève de 5ème - Le Gros Bois

Membre élue du Conseil Municipal des Jeunes depuis 2021



« J'ai choisi de me proposer pour le CMJ pour apporter mes idées à la commune et pour les voir se réaliser. C'est aussi un moyen d'investissement dans ma commune.

Le Conseil Municipal des Jeunes sert à porter la parole des enfants par l'intermédiaire des élus. Je recommanderais à d'autres jeunes de rejoindre le CMJ en tant que jeunes élus car à plusieurs, il y a plus d'idées qui ressortent. »

GESTION RAISONNÉE = SANTÉ ET BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉES

Face aux problématiques environnementales actuelles (déclin de la biodiversité, pollution des milieux, morcellement des espaces, dégradation des écosystèmes, développement d'espèces exotiques envahissantes, ...), il est primordial de mettre en oeuvre des modes d'entretien des espaces extérieurs plus écologiques. Une démarche initiée depuis de nombreuses années au sein de notre commune et aujourd'hui distinguée par l'obtention du label Charte +Nature.

En matière de gestion des espaces verts, la tendance dominante au sein des communes a longtemps été au sur-entretien et à la lutte contre le végétal (la « mauvaise herbe », qui n'a de mauvaise que son appellation) à grand renfort de produits phytosanitaires. Depuis, les consciences et la réglementation ont évolué, et de plus en plus de communes se tournent vers une gestion raisonnée de leurs espaces extérieurs avec un triple bénéfice à la clé : écologique, social et économique.



LA GESTION RAISONNÉE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La gestion raisonnée implique une réflexion globale, de la conception des espaces publics jusqu'à leur entretien, qui s'articule autour de 4 axes : **stopper les pollutions, économiser les énergies, préserver les ressources naturelles et favoriser la biodiversité.**

Elle se traduit notamment (mais pas uniquement) par la mise en place d'une gestion différenciée qui consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et aux usages de chaque espace vert. Il n'est donc pas question de moins entretenir mais d'appliquer la bonne intensité d'entretien au bon endroit. Certaines zones peu fréquentées deviennent alors plus naturelles alors que d'autres restent entretenues très régulièrement et avec grand soin par les agents.

Ce mode de gestion plus sobre en énergie et plus écologique a de multiples avantages :

- En limitant les sources de pollution, il contribue à préserver la santé des habitants et des agents ;
- En ménageant des espaces pour la flore et la faune, il préserve et favorise la biodiversité ;
- En diversifiant les modes d'entretien, il crée des paysages plus variés et ramène de la nature en ville ;
- En promouvant une culture du « **autant que nécessaire et aussi peu que possible** », il permet à la collectivité de faire des économies.

LA BUISSE DISTINGUÉE POUR SES PRATIQUES DE GESTION ÉCOLOGIQUES

Notre commune s'est engagée voilà plusieurs années dans une démarche d'amélioration de ses pratiques de gestion des espaces extérieurs. Cela s'est notamment traduit par le bannissement total des produits phytosanitaires dès 2016, soit 6 ans avant la date prévue par la loi. Parmi les autres actions mises en oeuvre :

- Utilisation de techniques manuelles ou mécaniques pour le désherbage ;
- Fréquence des tontes réduites, fauchage tardif, valorisation des déchets verts (paillage, compostage) ;
- Paillage des massifs floraux pour réduire au maximum les arrosages ;
- Plantation d'essences végétales peu gourmandes en eau ;
- Récupération des eaux de pluie ;

- Plantation de végétaux favorables à la biodiversité ;
- Extinction nocturne de l'éclairage public ;
- Neutralisation de pièges à faune et aménagement de refuges pour la biodiversité.

Nombre de ces actions sont rendues possibles par la mobilisation quotidienne des agents du service technique. Pour valoriser leurs efforts, mais également établir un diagnostic des pratiques de gestion et une feuille de route pour l'avenir, la municipalité s'est engagée en 2022 dans une démarche de labellisation Charte +Nature. Cette charte, élaborée par le réseau FREDON, vise à valoriser les actions écologiques mises en oeuvre pour la gestion et l'entretien des espaces extérieurs par les collectivités, et à accompagner ces mêmes collectivités dans l'amélioration de leurs pratiques en proposant trois niveaux de progression, avec pour chaque niveau un nombre croissant de critères à respecter. Ces critères sont axés autour de 5 thématiques : réduire les déchets verts, mieux gérer l'eau, favoriser la biodiversité locale, respecter le « zéro phyto » et communiquer. Suite au diagnostic réalisé en 2022, La Buisse s'est vu attribuer en juillet dernier le label Charte +Nature de niveau 2 sur 3.



UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN

En plus de valoriser les bonnes pratiques déjà mises en œuvre au sein de notre commune, la Charte +Nature permet d'identifier des axes d'amélioration, et ainsi de tendre vers l'exemplarité en matière de gestion des espaces extérieurs. Ainsi, l'obtention dans les toutes prochaines années du label Charte +Nature de niveau 3/3 semble être un objectif réaliste.

Un certain nombre d'actions actuellement en cours de réalisation vont contribuer à atteindre cet objectif, comme par exemple la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale afin d'inventorier la diversité floristique

et faunistique de la commune. D'autres projets seront initiés dans les prochains mois, notamment :

- L'élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune ;
- Le choix de végétaux basés sur des critères de rusticité, de résistance à la sécheresse et d'attrait pour la biodiversité ;
- La réalisation d'un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- La restauration de continuités écologiques (plantation de haies, projet de refuge LPO...).

Mettre en place une gestion raisonnée, c'est agir pour développer un cadre de vie plus vivant, plus sain et plus résilient.



FOCUS : LA GESTION DES ESPÈCES INVASIVES

Une espèce invasive, appelée aussi espèce exotique envahissante (EEE), est une espèce déplacée par l'homme de son milieu d'origine vers un endroit nouveau pour elle où elle trouve des conditions idéales pour proliférer, aux dépens des espèces locales et éventuellement de la santé humaine. Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité. Lutter contre leur prolifération est donc un enjeu majeur, d'autant que leur nombre pourrait exploser à la faveur du changement climatique. Zoom sur trois d'entre elles, bien connues des Buisards.

L'ambroisie à feuille d'armoïse



Originnaire d'Amérique du Nord, cette plante pionnière affectionne particulièrement les sols nus ou perturbés par les activités humaines. Son pollen peut provoquer des allergies graves chez les personnes sensibles.

La lutte contre l'ambroisie passe par des mesures préventives (couverture du sol) et curatives (destruction des plants). Si vous repérez de l'ambroisie sur votre propriété, arrachez-la uniquement avant la floraison (fin juillet), sinon ne faites rien, au risque d'aggraver la situation.

En dehors de votre propriété, signalez la présence d'ambroisie sur la plateforme www.signalement-ambroisie.fr. Votre signalement sera transmis au référent communal qui prendra alors les mesures nécessaires.

Le moustique tigre

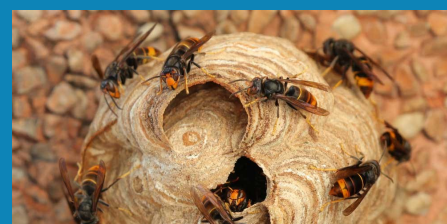


Ce moustique originaire d'Asie du sud-est l'une des cent espèces les plus invasives au monde. Il se développe majoritairement en zone urbaine. Son caractère « anthropophile » (qui aime les lieux habités par l'homme) le rend pratiquement impossible à éliminer. Il est potentiellement vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus du zika.

Pour lutter contre sa prolifération, une seule mesure efficace : supprimer tous les récipients susceptibles de contenir les eaux stagnantes nécessaires au développement de ses larves.

Pour mener cette lutte sur l'espace public, la commune s'est dotée en 2022 d'un binôme de référents chargés de mettre en œuvre le plan communal de gestion du moustique tigre.

Le frelon asiatique



Introduit accidentellement en France, cette espèce de frelon a rapidement colonisé la quasi-totalité du pays. Le frelon asiatique est un redoutable prédateur des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages, et impacte fortement les activités apicoles.

La lutte contre le frelon asiatique passe par le repérage et la destruction des nids primaires (de février à juillet, de la taille d'une orange) et secondaires (de juin à octobre, environ 50 cm de diamètre). Si vous repérez un nid, signalez-le sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr. Sa destruction sera prise en charge par la collectivité dans la limite du budget disponible. Pour faire face aux signalements toujours plus nombreux, la commune s'est dotée en 2023 de son propre budget dédié à la destruction de nids.

PANORAMA DES SERVICES PETITE ENFANCE DE LA COMMUNE

En matière d'accueil des très jeunes enfants, notre commune dispose d'une gamme de services complémentaires, proposés aux parents par des structures associatives avec le soutien de la municipalité. Petit tour d'horizon de ces services.

L'ENVOI



La mairie de la Buisse attribue une subvention annuelle à l'association l'Envol qui gère 3 structures et propose différentes activités relatives à la petite enfance dont bénéficient les familles Buissardes.

Le Relais Petite Enfance (RPE) l'Envol

Ce service gratuit, dont les bureaux se situent sur la commune de La Buisse, répond à trois missions principales : accueillir, informer et animer. Le RPE est un lieu à destination :

- **des professionnels de la petite enfance** (assistantes maternelles agréées, candidats à l'agrément, gardes d'enfants à domicile) : c'est un lieu de rencontre et d'accompagnement vers la professionnalisation ;
- **des parents et futurs parents** : c'est un lieu d'information sur l'ensemble des modes d'accueil (liste des assistantes maternelles, mise en relation parents-professionnels, information sur les démarches administratives, orientation vers différents organismes spécialisés, ateliers, conférences...) ;
- **des enfants**, en proposant des temps collectifs, des ateliers, des sorties, des spectacles, des moments d'éveil et de socialisation. Les temps collectifs ont lieu de 9h00 à 11h00 les mardis matin à la Souris Verte.

Afin de simplifier les démarches des parents qui emploient une assistante maternelle et en complément du RPE, l'Urssaf lance l'application mobile à télécharger « Mon Pajemploi au quotidien » pour répondre à toutes les questions concernant le contrat de travail, le planning, le calcul des salaires, la déclaration instantanée...).

La crèche associative à gestion parentale l'Envol

Cet établissement, situé à Coublevie, accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, et au delà pour les enfants en situation de handicap. La crèche dispose d'un agrément de 30 places. Elle accueille 20 enfants en journées complètes, tandis que la halte-garderie accueille 10 enfants en demi-journées. **Quelques places sont disponibles pour les familles Buissardes, contactez directement la structure.**

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) « Bulle de jeux »

Chaque samedi matin, y compris pendant les vacances scolaires, 2 accueillant-es ouvrent les portes du LAEP aux familles pour quelques heures de jeux et de socialisation en toute sécurité. « Bulle de jeux » est un lieu convivial sur Coublevie qui accueille de manière libre, gratuite et sans pré-inscription des enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'au moins un de ses parents ou d'un adulte référent hors cadre professionnel ainsi que des futurs parents.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

La commune compte actuellement 23 assistantes maternelles agréées en activité.

Leurs coordonnées sont disponibles sur labuisse.fr, onglet Le Village au quotidien > Enfance-Jeunesse > Petite Enfance > RPE L'Envol. La liste est régulièrement mise à jour.

Les P'tits Buissards

La municipalité met à disposition une salle de la Souris Verte pour l'association Les P'tits Buissards qui regroupe 12 assistantes maternelles et organise des temps collectifs pour les enfants dont elles ont la garde, en semaine et pendant les vacances scolaires.

Les P'tits Buissards



Association des assistantes maternelles de la Buisse

LA MICRO-CRÈCHE LES MINI'ZEN



La commune a signé en mai 2023 un partenariat de 3 ans avec la micro-crèche associative Les Mini'zen située à

Coublevie afin de permettre des solutions de garde en collectif pour les enfants de la commune. 6 places sur les 10 sont ainsi prioritaires au bénéfice de familles Buissardes à bas revenus. N'hésitez pas à contacter directement la structure, par téléphone au 04 76 65 96 72 ou par mail: crechelesminizen@gmail.com.

La crèche étant associative, la participation des parents est indispensable au bon fonctionnement de la structure". <https://lesminizen.fr/>

Retrouvez toutes les informations sur les services petite enfance sur le site internet de La Buisse ou contactez directement le RPE L'Envol au 04 76 07 86 92 (permanences téléphoniques le lundi de 13h à 19h et le vendredi de 13h à 16h) ou par mail : accueil@relaislenvol.org

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES CONTRIBUEZ AU DÉVELOPPEMENT DES ENR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (loi «APER») prévoit que les communes définissent, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables.



QU'EST-CE QU'UNE ZONE D'ACCÉLÉRATION ?

Une zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) est une zone propice à l'implantation des énergies renouvelables, c'est-à-dire qui possède un potentiel en terme de production d'énergie. Ces zones d'accélération concernent toutes les énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque (au sol, sur toiture ou ombrière), le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, le bois énergie, etc.

ZAE nR : LE RÔLE DES COMMUNES

La loi « APER » demande à chaque commune d'identifier de telles zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. L'identification de ZAE nR par les communes ne signifie pas que des projets verront nécessairement le jour dans ces zones, ni qu'ils seront interdits en dehors de celles-ci : les zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. En revanche, les porteurs de projet seront incités à se diriger vers ces zones (avantages financiers, délais d'instruction réduits...) car elles correspondront à une volonté politique et témoigneront d'une désirabilité locale du projet d'énergie renouvelable. Ces avantages permettront aux ZAE nR d'être attractives économiquement et de compenser des conditions climatiques éventuellement moins avantageuses.

LES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS L'IDENTIFICATION DES ZAE nR

Parce que chacun doit pouvoir s'exprimer en matière de trajectoire énergétique du territoire, la définition des ZAE nR doit se faire en concertation avec les habitants. La commission Transition Écologique de la commune, regroupant élus et habitants volontaires, a initié un travail d'identification des zones d'accélération potentielles pour les différents types d'énergie renouvelable.

Vous aussi pouvez contribuer à ce travail en envoyant vos suggestions (zones/parcelles et types d'ENR concernés) par mail à mairie@labuisse.fr, en précisant « ZAE nR » en objet, avant le 25 janvier 2024.

ZAE nR : PARTICIPEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE

Le travail préparatoire réalisé au sein de la commission Transition Écologique et vos contributions vont nous aider à identifier des ZAE nR sur le territoire de notre commune.

Nous vous invitons à découvrir le résultat de ce travail et à débattre autour du sujet de la transition énergétique lors d'une réunion publique qui se déroulera le vendredi 9 février, de 18h30 à 20h à l'Esplanade de la Tour.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE QUEL BILAN À MI-PARCOURS ?



Atlas de la
Biodiversité
Communale
La Buisse

La commune a débuté en mars dernier la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Neuf mois après le démarrage de ce projet participatif qui vise à mieux connaître et mieux protéger la faune, la flore et les milieux naturels de notre commune, l'heure est venue de dresser un premier bilan.

PLUS DE 150 HEURES D'INVENTAIRES CIBLÉS

La commune a confié à son principal partenaire, l'association Le Pic Vert, le soin de réaliser des inventaires ciblés sur différents taxons, notamment les oiseaux, mammifères, insectes, amphibiens, reptiles et plantes. Ce travail a notamment été confié à Lowan Daniel-Conti, 24 ans, chargé d'études au Pic Vert, qui a parcouru la commune de long en large ces 6 derniers mois (plus de 115 km parcourus à pied !) et inventorié plus de 650 espèces. Lowan a également partagé ses connaissances avec le public au cours des **14 sorties organisées par l'association entre juin et octobre**. Vous avez été près d'une soixantaine à participer à ces sorties qui vous ont permis d'en apprendre plus sur les insectes, les papillons de nuit, les libellules ou encore les plantes et arbres de notre commune.

UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE SUIVI DES DÉPLACEMENTS LA FAUNE

Notre commune est traversée par des corridors écologiques, notamment un corridor d'intérêt majeur reliant le massif de la Chartreuse au massif du Vercors, deux importants réservoirs de biodiversité.

La préservation de ces corridors est primordiale car ils permettent aux espèces animales et végétales de circuler entre les différents sites favorables à l'accomplissement de leur cycle de vie. Pour mieux comprendre comment les espèces circulent sur le territoire de notre commune, un partenariat a été signé avec l'Observatoire des Carnivores Alpains, une association locale spécialisée dans le suivi de la faune par piégeage photographique.



L'INVENTAIRE PARTICIPATIF CONTINUE : CONTRIBUEZ AVEC VOS OBSERVATIONS

En parallèle de ces inventaires professionnels, vous pouvez toutes et tous contribuer à l'Atlas de la Biodiversité Communale en partageant vos observations de la faune et de la flore réalisées dans vos jardins ou au cours de vos promenades. Vous êtes déjà plus de cinquante à alimenter l'ABC avec vos observations. **Grâce à vous, ce sont déjà plus de 1000 observations de plus de 650 espèces différentes qui ont été collectées.** Pour participer, c'est très simple : téléchargez gratuitement l'application iNaturalist (pour la faune et la flore) ou l'application Pl@ntNet (pour la flore uniquement) et partagez vos observations par l'intermédiaire de ces applications.

Vous pouvez également nous envoyer vos observations (incluant photo, lieu et date de l'observation) par mail à abc@labuisse.fr. Pour plus d'informations sur les manières de contribuer à l'ABC, rendez-vous sur abc-labuisse.fr/contribuez.



2024 : LA BIODIVERSITÉ DU SOL À L'HONNEUR

Dans les prochains mois, nous concentrerons nos efforts sur l'étude de la biodiversité du sol. Le sol constitue en effet l'un des réservoirs de biodiversité les plus importants de la planète, abritant plus du quart des organismes vivants connus. Malgré les nombreux services vitaux rendus par ces organismes (purification de l'eau, régulation du climat, décomposition de la matière organique et fertilisation des sols, etc.), cette biodiversité reste méconnue alors même qu'elle est fortement impactée par les activités humaines. Dans le cadre de l'ABC, nous avons souhaité mettre à l'honneur cet écosystème discret et pourtant vital, avec au programme un inventaire des coléoptères (l'ordre animal le plus divers, avec 400 000 espèces déjà décrites), des vers de terre (près de 150 espèces répertoriées en France) et des champignons, véritables ingénieurs des sols.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Samedi 20 janvier - Sortie ornithologique

En compagnie de Pascal Joffre, ornithologue buissard et membre du Pic Vert, prenez place dans la cabane d'observation du Grand Ratz et découvrez les nombreuses espèces d'oiseaux qui fréquentent ce petit site naturel labellisé.

Deux créneaux : 9h30-12h et 13h30-16h - Places limitées à 6 personnes par créneau, à partir de 5 ans - Réservation : abc@labuisse.fr

Vendredi 16 février - Soirée « Cinéma Nature »

Assistez à la projection gratuite des films « Une chouette hulotte chez nous » et « Le Pari » diffusés dans le cadre du 37ème Festival du Cinéma Nature et Environnement.

Salle socio-éducative - 20h - Entrée libre - Tout public

Du 15 au 23 mars - Exposition « Nos voisins les non-humains » à l'Espace de la Tour

Tous les buissard.es sont invité.es à contribuer à cette exposition de photographies et dessins naturalistes en nous faisant parvenir leurs oeuvres avant le 31 janvier 2024.

Contact : abc@labuisse.fr

Commission Vivre Ensemble

CONFÉRENCE ET RANDONNÉE « COL DE LA TENÇON ET BELVÈDÈRE DES MAQUISARDS »

Les 8 et 9 mars 2024 nous vous proposons de découvrir ensemble les secrets du col de la Tençon !

Le vendredi 8 mars à 20h se tiendra une conférence animée par M. Jean-Claude Blanchet, historien voreppin, où sera abordée la bataille de Voreppe et ses environs en 1940, le Maquis de Chartreuse et le 80ème anniversaire de la Libération de la France.

Le samedi 9 mars à 14h, la randonnée vous permettra quant à elle de découvrir les hauteurs de La Buisse grâce à un parcours commenté de 9km et 400m de dénivelé.

Plusieurs solutions sont possibles : participer aux deux temps forts de ce week-end ou à l'un des deux.

Au programme :

- vendredi 8 mars à 20h, Espace de la Tour : conférence
- samedi 9 mars à 14h, départ de la randonnée depuis la place de l'église

Inscriptions obligatoires par SMS au 06 52 03 29 53 (SMS uniquement) - Places limitées à 50 personnes - Gratuit

Organisé par la commission Vivre Ensemble

8-9
MARS 2024

CONFÉRENCE & RANDONNÉE

DÉCOUVERTE DE LA TENÇON

La Buisse

VEND. 8 MARS - 20H
CONFÉRENCE

Thèmes abordés :

- 1940 : bataille de Voreppe et ses environs,
- Maquis de Chartreuse,
- 80ème anniversaire de la Libération.

Lieu : Espace de la Tour

SAM. 9 MARS - 14H
RANDONNÉE

Direction le Col de la Tençon et le Belvédère des Maquisards pour 9km environ et 400m de dénivelé.

Départ place de l'église

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AU 06 52 03 29 53 (SMS UNIQUEMENT)

Commission Culture

LA COMPAGNIE VOCALE EST DE RETOUR À LA BUISSE EN 2024 AVEC SON NOUVEAU SPECTACLE HAUT EN COULEUR « VOYAGE »



Elle nous propose de faire un tour du monde musical de Paris à New-York, de Kaboul à Lampedusa en passant par Vesoul en compagnie de Vianney, Christophe Maé, Michel Sardou, Zaz, Philippe Katherine, Renaud, Jacques Brel... et nous invite à changer de lieux, d'ambiances tout au long de ces deux heures de spectacle.

Après Paradis Blanc, un Voyage encore plus haut avec 30 chanteurs, 5 musiciens, un show lumière toujours plus original et une mise en scène surprenante. Ce sera le samedi 16 mars à 20h30 à la salle polyvalente, mais réservez dès aujourd'hui (en 2022, nous avons dû refuser du monde, après avoir repoussé les murs !).

Billetterie en ligne : <https://ypl.me/tix>

Tarif : adulte 15€, moins de 16 ans 8€, famille : 40€.

Renseignements : 06 16 25 72 65

ET PRENEZ DATE POUR DEUX MOMENTS FORTS

Le Voiron Jazz Festival fera à nouveau étape à La Buisse en 2024 :

- Le 24 mars à 11h à l'Espace de la Tour avec la chanteuse brésilienne Paula Mirhan et le bassiste, producteur et compositeur brésilien Rui Barossi.
- À La Ressourcerie le 6 avril à 11h (groupe So Ouate) et chez Julie Bernadou et Sébastien Bénard, le 1er avril à 15h (groupe Pass'moi l'sel).

Et découvrez un nouveau spectacle Hors les murs du Grand Angle avec « Point de Bascule » de la Compagnie du Gravillon le samedi 1er juin à 20h à la salle polyvalente.



Une journée
pour prendre soin de vous,
seul ou en famille !



Infos détaillées
sur le site :



04 76 06 10 40
www.mjc-labuisse.fr
mjc-labuisse@orange.fr

La journée
BIEN ÊTRE

Dimanche
28 janvier 2024

9h30-18h
Salle polyvalente et MJC

LA BUISSE

Ateliers Gratuits Enfants
5€ Adultes

Inscriptions sur place

Mise en page : MJC La Buisse - Ne pas jeter sur la voie publique

**TOUTE L'ÉQUIPE DE LA MJC VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2024
ET VOUS INVITE À LA JOURNÉE « BIEN ÊTRE »
LE DIMANCHE 28 JANVIER DE 9H30 À 18H**

Une vingtaine d'ateliers et des conférences tout au long de la journée.

Retrouvez le programme détaillé sur : <https://journee-bien-etre.wixsite.com/bien-etre-la-buisse> ou flashez le QR code ci-dessus.

A cette occasion, le dimanche 28 janvier à compter de 13h à la salle polyvalente, l'équipe de la MJC vous présentera ses vœux pour 2024 !

Maison des Jeunes et de la Culture

ACCUEIL ADOS

Autofinancement des projets ados

- Vente de brioches pour le mois de décembre/ janvier 2024
- Recherche de lots et tombola pour un tirage au sort des lots lors de la Journée « bien être »

Projets en cours de construction avec les jeunes

- Séjour groupe des collégiens (4ème, 3ème) : séjour du 15 au 19 avril 2024 pendant les vacances de printemps
- Séjour groupe des lycéens : séjour du 8 au 12 juillet 2024
- Un séjour « clé en main » en juillet

Vous pouvez inscrire vos enfants sur le Portail Famille. Le forfait ados permet d'accéder à l'accueil ados les mercredis, vendredis (hors vacances scolaires) et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi. Les programmes sont envoyés par mail aux familles chaque début de période.

L'accueil ados est ouvert :

- Tous les mercredis à la Casados : de 14h à 18h pour toutes les tranches d'âge
- Tous les vendredis à la MJC :
 - de 17h à 18h30 pour les 6ème-5ème
 - de 18h30 à 20h pour les 4ème et +

Retrouvez les programmes des vendredis sur le site internet de la MJC.

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS

Séjour Été 2024 à la montagne

- Les 6-8 ans du lundi 8 au vendredi 12 juillet
- Les 9-11 ans du lundi 15 au vendredi 19 juillet

Les mercredis de janvier et février

Les enfants vont créer et fabriquer Monsieur Carnaval pour la Fête du Village du 6 avril !

Programmes détaillés pour l'accueil de loisirs **des mercredis, des vendredis et des vacances scolaires** sur notre site : www.mjc-labuisse.com Pour nous contacter : 04 76 06 10 40 ou mjc-labuisse@orange.fr

Association Bouliste de La Buisse

Ce samedi 16 décembre, les Féminines boulistes buissardes ont présenté leur spectacle clôturant la saison boulistique 2022/2023. Elles ont joué la pièce de théâtre TOC TOC de Laurent Baffie, devant les licenciés de leur club, leurs familles et ami-es, public fidèle et enthousiaste. Ce fût un grand et long moment de rires et de plaisir partagé. Nous remercions la mairie et les agents de son service technique pour la mise à disposition de la salle socio-culturelle et de matériel sans lesquels nous

n'aurions pas pu réaliser ce spectacle. Quant à la nouvelle saison, elle a démarré et la compétition entre les équipes féminines des clubs isérois est engagée ! Nous souhaitons un excellent parcours et une belle réussite à notre équipe !

L'INFO VERTE DE LA MJC

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 496 kg de déchets ménagers et assimilés par an. Nous achetons plus et plus fréquemment. Et les produits sont de plus en plus éphémères.

Aujourd'hui, il est possible et nécessaire de changer de modèle, en limitant notre consommation, en utilisant le moins de ressources possible, en réutilisant et recyclant ce qui peut l'être, en ne produisant plus pour jeter rapidement... On passe ainsi à une économie « circulaire ».

Cela implique d'être vigilant lors des achats, et de prolonger au maximum la durée de vie des objets, grâce à la réutilisation, le réemploi et la réparation. La réduction des déchets est une démarche essentielle, afin :

- d'économiser les matières premières épuisables ;
- de limiter les impacts sur l'environnement ;
- de diminuer le coût des déchets pour chacun.

La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, **car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**



Formation autour du tri et de la réduction des déchets pour l'équipe permanente et mise en place d'espaces de tri bien identifiés et compréhensibles par tous les utilisateurs dans les locaux de la MJC.



L'agenda

11 JANVIER

CONFÉRENCE « LES ENFANTS ATYPIQUES »

Une présentation et des échanges pour comprendre les troubles TDAH et TSA chez l'enfant. Avec Jennifer Giunta, formatrice méthode Barkley et ancienne professeure des écoles. Une conférence organisée conjointement par la MJC, l'APE, les équipes enseignantes de La Buisse et la municipalité.

Mairie de La Buisse - 18h - Entrée libre

12 JANVIER

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Apéritif musical. Retour en images sur l'année 2023 et évocation des projets pour l'année à venir.

Salle polyvalente - À partir de 18h30

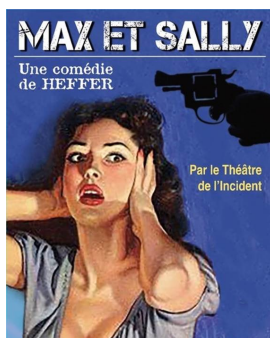
13 JANVIER

THÉÂTRE « MAX ET SALLY »

Aussi maniaque qu'asocial, Antoine mène une vie monotone exclusivement consacrée à l'écriture de romans policiers. Il vit totalement reclus dans son petit appartement auquel seules ont accès son insolente femme de ménage et son éditrice tyrannique. Mais un jour, sortie de nulle part, une certaine Sally frappe à sa porte et le plonge dans la pire situation qu'un écrivain puisse connaître.

Suite à l'annulation de la représentation de la pièce « Le cercle des illusionnistes », la commission Culture vous invite à découvrir cette comédie de Heffer mise en scène et jouée par le Théâtre de l'Incident.

Salle polyvalente - 20h - Tarif : adulte 8€, 10-16 ans 4€, - de 10 ans gratuit - Réservation : 06 16 25 72 65



17 JANVIER

CONSEIL MUNICIPAL

Ouvert au public. Ordre du jour sur labuisse.fr

Mairie de La Buisse - 20h

19 JANVIER

SOIRÉE JEU DE SOCIÉTÉ

Par l'association Kubenbuis. À partir de 12 ans.

Espace 1901 - À partir de 20h - Entrée libre

KEVIN MICOUD
Magicien Mentaliste

La France a un incroyable talent 2021
America's Got Talent 2021
Les plus grands Magiciens du monde 2020
Best European Mentalist 2022
Mandrake d'Or - Oscar de la Magie 2020

SPECTACLE "BEST OF"

LA BUISSE - SALLE POLYVALENTE
SAMEDI 20 JANVIER 2024 - 20H30

INFORMATIONS ET RESERVATIONS :

SPECTACLE ADAPTE DES 7 ANS | GRATUIT - 4 ANS | BOUVETTE SUR PLACE

www.KevinMicoud.fr

28 JANVIER

JOURNÉE « BIEN-ÊTRE »

Une journée pour prendre soin de vous, seul ou en famille, organisée par la MJC de La Buisse

Salle polyvalente - De 9h30 à 18h - Infos page 14.

4 FÉVRIER

CONCERT JAZZ « DU VENT DANS LES CORDES »

Avec Gaby Schenke (saxophone, flûte), Anne Mahey (contrebasse) et Jean-Pierre Sarzier (clarinettes). Complicité, énergie, humour et un répertoire original, irrésistiblement mélodique, où les émotions se tissent, les instruments se mêlent et la voix s'invite dans des moments d'intimité.

Espace de la Tour - 18h - Tarif : adulte 12€, 10-16 ans 6€, -10ans gratuit - Réservation : 06 16 25 72 65

MAIRIE DE LA BUISSE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 55 00 78
mairie@labuisse.fr

Lundi 8h à 11h - 15h à 17h30

Mardi 8h à 11h - 15h à 17h30

Mercredi Fermée toute la journée

Jeudi 8h à 11h

Vendredi 8h à 11h - 15h à 17h30

Samedi 9h à 12h

AGENCE POSTALE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 05 64 98
ap.la-buisse@laposte.fr

Aux horaires d'ouverture de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 55 07 23
bib.labuisse@paysvoironnais.com

Mercredi 10h à 13h - 16h à 19h

Jeudi 16h à 19h30

Vendredi 16h à 19h

Samedi 10h à 13h

TAXI ET VTC LA BUISSE

06 31 12 10 20

Prise en charge 7j/7 et 24h/24 sur réservation

MAISON DE SANTÉ

Chemin de la plaine
04 76 65 87 90

MÉDECIN DE GARDE

Du lundi au dimanche, de 20h à minuit
aux urgences de l'hôpital de Voiron
04 76 67 14 71

PHARMACIE

Chemin de la plaine
04 76 55 04 82

Lundi au vendredi 8h30 à 19h

Samedi 9h à 18h

PHARMACIE DE GARDE

En dehors des heures d'ouverture et en cas d'urgence, appelez le 3915 ou consultez le site
<http://www.sosgardes.fr/>